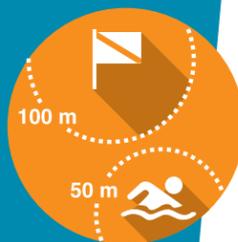
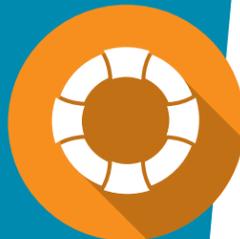


CODE DE CONDUITE



PLAISANCIERS, RESPECTEZ L'ÉTHIQUE DE CONDUITE DES EMBARCATIONS MOTORISÉES ET LES RÈGLES DE SÉCURITÉ NAUTIQUE !

- > Lorsque vous naviguez, ayez en main votre carte de conducteur d'embarcation de plaisance et mettez en pratique les règles de sécurité nautique. Assurez-vous d'avoir à bord tous les équipements de sécurité requis selon le type et la longueur de l'embarcation.
- > Assurez-vous que votre embarcation affiche une vignette municipale valide.
- > Gardez une distance de 50 mètres minimum d'un nageur ou d'une embarcation non motorisée et une distance de 100 mètres d'un pavillon de plongée. Si cela est impossible, tenez-vous le plus éloigné en réduisant au minimum la vitesse de votre embarcation.
- > Réduisez la vitesse de votre bateau à 10 km/h à moins de 30 mètres de la rive, afin de réduire l'érosion du rivage et éviter la remise en suspension des sédiments et du phosphore.
- > Le sillage d'une embarcation pourrait causer des dommages à d'autres bateaux, à des quais et au rivage. Il peut aussi nuire aux nageurs, aux plongeurs et aux gens à bord de petites embarcations, qui pourraient chavirer.
- > Les comportements à risque sont à éviter (zigzag, vitesse excessive, tournoiement).
- > Minimisez la pollution par le bruit, l'utilisation d'une chaîne stéréo à volume élevé est également à éviter en tout temps.
- > Prenez toutes les précautions lors du ravitaillement en essence de votre bateau afin d'éviter tout déversement de produits pétroliers dans l'eau.



UTILISATEURS DU LAC, RESPECTEZ L'ÉCOSYSTÈME !

- > Assurez-vous du bon fonctionnement de votre installation sanitaire et faites la vidange de la fosse régulièrement.
- > Conservez la bande riveraine naturelle et minimiser l'érosion et le déboisement.
- > Re-naturalisez les rives gazonnées ou artificielles.
- > Avant d'entreprendre des travaux de réfection, contactez la municipalité de Rawdon, afin de connaître les règlements applicables.
- > Assurez-vous que les entreprises et fournisseurs de services respectent lesdites réglementations.
- > Veuillez utiliser des savons sans phosphate.
- > Évitez l'utilisation d'engrais, de pesticides et d'herbicides sur votre propriété.



LAC PONTBRIAND